

Les négociations sont suspendues entre l'université du Québec à Rimouski et les chargés de cours.

À l'université du Québec à Rimouski Le dossier des chargés de cours vogue à la dérive

♦ RIMOUSKI - Rien ne va plus entre l'Université du Québec à Rimouski et ses chargés de cours. Ces derniers exigent maintenant de rencontrer le recteur Guy Massicotte en personne. Le litige entre les deux parties continue de porter sur la question de l'attribution des charges de cours.

par Jean Didier FESSOU

On se souviendra qu'après plusieurs jours de grève des chargés de cours, à la fin du mois de mars, le recteur Guy Massicotte avait publiquement proposé plusieurs «ouvertures» sur l'attribution des charges de cours et sur la question des salaires. Ouvertures qui avaient permis la reprise des négociations, la levée des moyens de pression et la reprise normale des activités du campus.

Or les chargés de cours prétendent maintenant qu'il n'y a pas moyen de s'entendre avec les négociateurs patronaux sur les termes des ouvertures formulées par le recteur Guy Massicotte. Notamment en ce qui concerne l'attribution des charges de cours.

La situation est telle, affirme le porte-parole des chargés de cours, M. François Tremblay, que les négociations ont été suspendues. Et il impute la cause de ce nouveau malentendu à la possibilité que la direction de l'UQAR tienne un certain discours sur la place publique pendant que ses négociateurs en tiennent un autre à la table des négociations. C'est d'ailleurs pour en avoir le cœur net que les chargés de cours exigent de rencontrer la direction de l'université.

Marché de dupes

Dans un communiqué publié jeudi matin, le Syndicat des chargés de cours explique que «la trêve proposée par le recteur Guy Massicotte, et à laquelle les chargés de cours ont consenti en toute bonne foi, leur apparaît maintenant comme un marché de dupes».

Ainsi, en vertu de leur convention collective de travail, les chargés de cours ont convoqué le recteur Guy Massicotte et ses collègues de la haute direction à une rencontre. Cette rencontre doit avoir lieu au plus tard mercredi prochain sans quoi le syndicat déposera un grief.

Quant à la conciliation avec M. Jean-Louis Deschesnes, elle doit reprendre dès lundi après-midi. Mais, toujours aux dires de M. François Tremblay, cette conciliation ne semble pas servir à grand-chose: «La direction de l'UQAR se sert du conciliateur comme d'un facteur

pour nous envoyer des ultimatums.» La situation est telle que les deux parties ne se sont pas rencontrées depuis le 27 mars. Depuis lors elles ne se «parlent» que par l'intermédiaire du conciliateur Jean-Louis Deschesnes.

La grève

Et que se passerait-il si les efforts entrepris par le Syndicat des chargés de cours pour rencontrer le recteur Guy Massicotte et débloquent la situation n'aboutissaient pas? Ce n'est pas très compliqué, rétorque M. François Tremblay: «Nous convoquerions une assemblée générale et nous referions la grève».

Cet autre mouvement de débrayage pourrait être formellement appuyé par l'Association générale des étudiants et, surtout, par le Syndicat des professeurs.

En effet, présidé par M. Claude Livernoche, le Syndicat des professeurs de l'UQAR vient de publier un communiqué de presse où il dénonce la direction de l'université en termes vigoureux et non équivoques.

Il accuse l'UQAR de se trainer les pieds en tentant de «semer la confusion et d'intimider les différents groupes de la communauté universitaire en menaçant et en répandant des demi-vérités et des faussetés».

Exigeant une reprise des négociations et rappelant que les chargés de cours contribuent largement au développement et à la bonne renommée de l'UQAR, M. Claude Livernoche prétend textuellement: «On serait en droit de s'attendre à une attitude plus réfléchie et plus responsable de la part de dirigeants d'université. Un tel étalage d'amateurisme nous consterne.»

Ailleurs

Le conflit des chargés de cours de l'université rimouskoise n'est ni isolé, ni étranger à ce qui se passe ailleurs, notamment à l'Université du Québec à Montréal où 2,000 chargés de cours sont en grève depuis le 23 mars.

En effet, on compte actuellement quelque 6,000 chargés de cours syndiqués à la CSN et à l'emploi de l'Université de Montréal, l'Université Laval et des campus de l'Université du Québec à Montréal, Rimouski et Chicoutimi.

Disant y assurer la moitié de l'enseignement universitaire et réclamant des «conditions de travail équivalentes à leur contribution professionnelle à la vie universitaire», ils exigent:

- une pleine reconnaissance des droits syndicaux;
- une pleine équité dans la rémunération et les avantages sociaux;
- l'attribution des charges de cours selon l'ancienneté;
- un soutien réel au perfectionnement.

Bref, en un mot comme en mille, les chargés de cours revendiquent un statut professionnel. Conseiller syndical à la Fédération des enseignants du Québec (CSN), M. Jean Gagnon reconnaît l'existence d'une table de concertation entre les différents syndicats de chargés de cours. Il admet aussi que les syndicats de l'UQAM et de l'UQAR ont de fréquents contacts ces temps-ci et il confirme l'existence d'une plate-forme commune de revendications.

Il rapporte, enfin, que le «problème sérieux de communication entre les négociateurs patronaux et la haute direction de l'université» n'est pas propre à Rimouski. Ce serait aussi la même chose à Montréal, en ce moment: «C'est au point qu'on s'interroge sérieusement sur les mandats des négociateurs patronaux.»

Hier après-midi, selon Mme Henriette Lauzier, la direction de l'UQAR n'avait aucun commentaire à formuler.

Selon le maire de Québec Des termes mal interprétés...

♦ Selon le maire Jean Pelletier, la ville de Québec n'a jamais réclamé un régime fiscal particulier, mais plutôt une aide financière pour assumer son rôle de capitale du gouvernement du Québec.

par Marcel COLLARD

Appelé à commenter les propos tenus par le ministre des Affaires municipales relativement aux recommandations de la Commission d'étude sur la ville de Québec, M. Pelletier a déclaré qu'il semblait exister une certaine confusion dans l'interprétation des termes.

Le ministre André Bourbeau a déclaré, mercredi, devant l'Assemblée nationale, que la ville de Québec se voyait imposer des contraintes réelles par ses fonctions historiques et patrimoniales et qu'il entendait reconnaître cette «situation de fait». Il s'est dit ouvert à des mesures d'aide à la ville de Québec, à titre de capitale, de chef-lieu du gouvernement et de cœur de la vie politique, «mais pas au point de lui accorder un régime fiscal particulier».

Hier, M. Pelletier a regretté la confusion entre «une aide spécifique à la capitale» et «un régime fiscal spécifique».

Il s'est réjoui à l'idée du ministre d'accorder certaines mesures d'aide, mais il assortit cette décision de trois conditions. M. Pelletier veut que cette aide financière soit conforme aux obligations du gouvernement à l'endroit de la capitale, qu'elle soit établie sur une base permanente au lieu d'être discrétionnaire et qu'elle soit augmentée dans l'avenir en fonction des besoins.

La ville a fait son effort

«Au niveau de notre administration, a poursuivi M. Pelletier, nous avons fait les efforts que nous a recommandés la Commission Lapointe. Maintenant, c'est au tour du gouvernement à régler ses propres problèmes et à remplir ses obligations à l'endroit de sa capitale.»



Le maire de Québec, Jean Pelletier

Le Soleil, Roland Marcoux

«Que les gens du gouvernement fassent en sorte d'éviter que l'avenir de la capitale devienne le sujet d'un débat partisan, qu'ils commencent par affirmer une volonté politique et nous nous entendrons ensuite sur l'importance et les modalités de cette aide financière.»

Interrogé pour savoir s'il avait l'intention de modifier certaines propositions mises de l'avant dans le mémoire déposé devant la commission d'étude par la ville de Québec, M. Pelletier a répondu: «Nous avons fait valoir des faits. Je n'en escamoterai aucun sous prétexte de négocier à rabais le rôle de la capitale.»

Par ailleurs, M. Pelletier a précisé que les autres aspects des problèmes de Québec, comme municipalité et comme ville-centre, devront être abordés ensuite dans la troisième phase des déci-

sions à prendre. Parlant du climat difficile existant actuellement à la Communauté urbaine de Québec, le maire croit que la situation pourra être corrigée quand un certain équilibre sera établi entre les partenaires comme ce fut le cas au sein de la Communauté urbaine de Montréal et au Conseil régional de l'Outaouais.

Réaction de l'opposition

De son côté, le conseiller Gilles Gilbert, du Rassemblement populaire de Québec, est d'avis que le ministre Bourbeau ne semble pas prendre un engagement très ferme à l'endroit de la capitale. «A part l'expression de ses bonnes intentions, M. Bourbeau n'est pas très explicite sur le statut particulier de la capitale du Québec. Cela ne semble pas pour demain» a ajouté le porte-parole de l'opposition.

Le député péquiste de Duplessis, Denis Perron, est encore peu actif

♦ SEPT-ÎLES — Le député péquiste de la circonscription de Duplessis, M. Denis Perron, ne participera pas, en fin de semaine, au congrès qui réunira à Sept-Îles les députés de sa circonscription et de celle de Saguenay.

Terrassé par un infarctus le 8

mars, M. Perron ne reprendra pas ses activités de député avant la fin du mois de juin, selon ce que disait hier son attachée politique.

«M. Perron ne fera qu'une sautelle au congrès régional sur l'heure du midi», ajoutait Mme Dia-

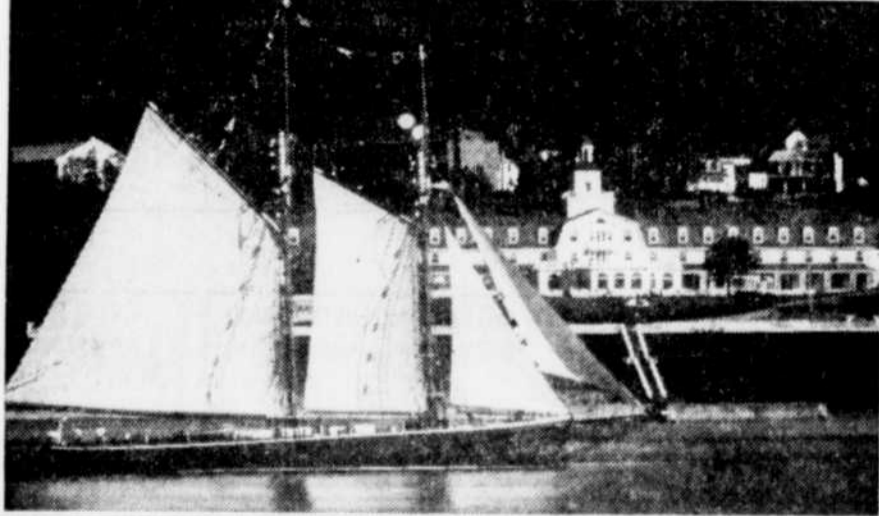
ne Dresdell.

Cette dernière a révélé que M. Perron doit subir encore quelques examens, dont celui du tapis roulant, avant que les médecins ne se prononcent plus définitivement sur son état de santé et sa période de convalescence.

PARTICIPEZ AU CONCOURS

« CAP SUR TADOUSSAC » À BORD DE LA MARIE-CLARISSE

LES 15, 16 ET 17 MAI



UNE FIN DE SEMAINE DE REVE D'UNE VALEUR DE PRES DE

2 000\$

POUR 24 COUPLES.
INCLUANT:

vendredi matin, départ de Québec vers l'Isle-Aux-Coudres à bord du Grand Voilier "La Marie-Clarisse"; nuit à l'HOTEL CAP-AUX-PIERRES; samedi, départ pour Tadoussac à bord de "La Marie-Clarisse"; nuit à l'HOTEL TADOUSSAC; dimanche, retour à Québec par autobus. Tous les repas, cocktails, réceptions de grand luxe, etc.

COMMENT PARTICIPER:
Du 9 mars au 1er mai 1987, écoutez le mot de passe tous les matins à CBV 980, entre 7h15 et 8h15, et Gillet Pure Laine à la télévision de Radio-Canada en semaine, 17h à Québec, du lundi au jeudi, 18h30 à Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Sept-Îles. On y traitera brièvement des sujets suivants: la goélette Marie-Clarisse, l'Hotel Cap-aux-Pierres, l'Hotel Tadoussac, la famille Dufour, etc. Sujets repris (images à l'appui) lors de l'émission "Gillet Pure Laine" à CBVT.

● Remplissez le coupon de participation publié tous les jours dans Le Soleil, inscrivez-y trois (3) dates et trois (3) Mots de Passe abordés au cours d'une même semaine, lors des émissions susmentionnées.

● Règlements disponibles à Radio-Canada

Faites parvenir votre coupon avant le 5 mai 1987, adressé comme suit:


CONCOURS "CAP SUR TADOUSSAC"
GILLET PURE LAINE — RADIO-CANADA
C.P. 10400, Ste-Foy, G1V 2X2

lundi le _____ mardi le _____ mercredi le _____ jeudi le _____ vendredi le _____

Nom _____ Adresse _____


Ville _____ Tél _____ C.P. _____

Les modalités du concours sont disponibles à la maison de Radio-Canada/Québec




Une collaboration
**Famille Dufour,
Cap-aux-Pierres**

LE SOLEIL



Radio-Canada
Québec 11/Câble 6



Radio-Canada
CBV 980/Québec

2e Salon de l'industrie et du commerce à Beauport

♦ Le 2e Salon de l'industrie et du commerce de Beauport, organisé par la chambre de commerce locale, aura lieu du 24 au 26 avril, au stade couvert de Giffard. La veille de l'ouverture, le 23 avril, à 19h30, un hommage sera rendu aux commerçants et industriels qui sont venus s'établir à Beauport au cours de l'année. On désignera aussi la femme d'affaires beauportoise de

l'année. L'événement sera sous la présidence d'honneur de M. Yvan Drouin, homme d'affaires de Beauport dont l'entreprise Drouin & Parent Construction Inc. a mérité le titre d'entreprise de l'année lors du Gala Nobilis 1987. Selon, M. Jean-Guy Binet, la chambre veut un salon à la mesure des besoins de l'industrie et du commerce de Beauport.

Calme revenu à l'Anse-Mercier



Le Soleil, Gilbert Leduc
Pas de coup de hache, pas de machinerie lourde, pas de journalistes n'ont dérangé la quiétude des riverains de l'Anse-Mercier à Saint-Michel de Bellechasse.

♦ SAINT-MICHEL - Les riverains de l'Anse-Mercier, à Saint-Michel de Bellechasse, ont retrouvé, hier matin, la quiétude coutumière qui caractérise ce coin de pays en bordure du Saint-Laurent.

par Gilbert LEDUC

Pas de coup de hache, pas de machinerie lourde, pas d'attroupeement de journalistes et surtout pas de chicane entre le maire de la municipalité, M. Maurice Vézina, et les inspecteurs du ministère de l'Environnement!

LE SOLEIL a appris que le maire Vézina a rencontré, mercredi soir, MM. Guy Audet et Michel Gauvin, de la direction régionale du ministère de l'Environnement. Cependant, il a été impossible de connaître les conclusions de cette réunion. À constater la tranquillité qui régnait sur les berges du fleuve hier matin, on peut déduire que le tête-à-tête a eu pour effet de stopper les travaux d'élargissement du chemin de l'Anse.

Deux inspecteurs d'Urgence-Environnement sont tout de même venus jeter un coup d'oeil «au cas où». Ils ont profité de leur visite à l'Anse-Mercier pour examiner le chemin Lachance, la route

proposée par une grande majorité de résidents pour la mise en place des services municipaux.

Annexion à Saint-Vallier

Un mouvement s'organise à l'Anse-Mercier pour demander l'annexion avec Saint-Vallier-paroisse. Il s'agirait en fait d'un retour au bercail puisqu'avant janvier 1974, l'Anse-Mercier faisait partie intégrante de Saint-Vallier-paroisse.

«Les résidents se plaignaient à l'époque du mauvais entretien du chemin, se rappelle le maire de Saint-Vallier-paroisse, M. Paul-Henri Bélanger. Au printemps 1973, nous avons apporté des améliorations au chemin, mais le processus d'annexion, appuyé par plus de 50 pour 100 de la population de l'Anse-Mercier, était déjà enclenché», informe M. Bélanger.

«Saint-Michel promettrait alors de nous fournir les services de déneigement et d'enlèvement des

ordures», se remémore M. Yvon Lachance, un citoyen de l'Anse-Mercier et promoteur du projet d'annexion.

«Nous serions bien heureux de les accueillir à nouveau chez nous, affirme le maire de Saint-Vallier. Ils auraient droit aux mêmes services que les autres contribuables de Saint-Vallier-paroisse.»

M. Bélanger précise qu'il n'a pas encore reçu une requête des citoyens de l'Anse-Mercier. «Dès qu'elle sera déposée, nous l'étudierons sérieusement au conseil municipal. Il n'a pas voulu indiquer si Saint-Vallier allait fournir les services sur le chemin Lachance, comme le souhaite ardemment la majorité des résidents de l'Anse-Mercier.

M. Yvon Lachance fait actuellement la tournée des 63 maisons de l'Anse-Mercier pour inviter les propriétaires à signer une requête pour l'annexion.

Maurice Vézina

«Nous sommes intéressés à garder notre population», a admis, hier, en soirée, le maire de Saint-Michel de Bellechasse, M. Maurice Vézina, lorsqu'interrogé sur le voeu des citoyens de l'Anse-Mercier de s'annexer à Saint-Vallier-paroisse. «On ne peut pas plaire à tout le monde», lance-t-il. «J'ai été élu pour 1,810 contribuables et non pas pour quelques uns.»

Par ailleurs, le maire Vézina a révélé que les travaux sur le chemin de l'Anse n'étaient pas terminés. Il a cependant mentionné qu'il attendrait pour les compléter. «Je suis pas un homme à enfreindre les lois», affirme-t-il.

En terminant M. Vézina, a admis que son objectif était d'offrir la même qualité de service aux citoyens de l'Anse-Mercier qu'à ceux du village. ♦

Thetford et Black-Lake vont perdre \$600,000 chacune

♦ THETFORD-MINES - Les villes de Thetford-Mines et de Black-

Lake perdront chacune \$600,000 en revenus au cours des trois pro-

chaines années, à la suite d'une révision à la baisse de l'évaluation foncière imposable des installations des compagnies minières. Les parties engagées dans ces dossiers viennent de conclure une entente hors cour.

par Fortunat MARCOUX

La situation s'avère particulièrement dramatique pour la municipalité de Black-Lake qui devra rembourser \$455,293.15 aux producteurs d'amiante de la Société Asbestos Ltée (\$392,456.47 pour 1986 et le premier semestre de 1987) et Lac d'amiante du Québec (\$62,836.68 pour 1982 à juillet 1987) pour des taxes payées en trop. Pour le contribuable, cela se traduira par une hausse de 20 pour 100 de l'impôt foncier qui passera de \$2 à \$2.40 du \$100 d'évaluation pour l'exercice en cours, ainsi que pour 1988 et 1989. La facture lui sera envoyée en septembre. Elle représente un déboursement additionnel de \$160 pour le propriétaire d'une maison évaluée à \$40,000. Au début de l'année, le contribuable avait été touché par une augmentation de 4 pour 100.

Baisse de \$10.5 millions

À la suite de cet accord, le rôle d'évaluation de la municipalité diminue de \$84,611,100 à \$74,205,500. La valeur imposable des biens-fonds de la Société Asbestos baisse de \$26,337,600 à \$16,178,500, alors que celle de la compagnie Lac d'amiante, pour des terrains, s'établit à \$1,053,500 au lieu de \$1.3 million. Dans le cas de la Société Asbestos, la valeur des installations de la mine British Canadian II, fermée depuis 1982, a été réduite de \$16.6 millions à \$4,196,200. Initialement, le producteur soutenait que cette mine n'avait plus qu'une valeur nominale.

Le cas de Thetford

Dans le cas de la ville de Thetford, les conséquences sont beaucoup moins catastrophiques. Elle a \$200,000 à remettre pour 1986 et le remboursement sera échelonné sur une période de trois ans, sans intérêt. La perte anticipée de revenus pour l'exercice en cours est de \$215,000. Les édiles puiseront dans le surplus accumulé de quelque \$600,000 pour faire face à ces impayés. Cependant, une hausse de \$0.08 du \$100 de l'impôt foncier n'est pas écartée pour combler ce manque à gagner en 1988.

L'entente intervenue entre la municipalité et les producteurs Société Asbestos Ltée et Bell Ltée diminue le rôle d'évaluation imposable de quelque \$5.5 millions, soit à \$288 millions. Se chiffrent respectivement à \$16,693,200 et à \$15,751,300, la valeur des installations de la Bell et de la Société Asbestos baisse de \$1.5 million pour la première, et de \$4 millions pour l'autre. Dans le cas de la Société Asbestos, l'importante diminution s'explique par la fermeture de la mine King-Beaver.

Deux autres municipalités de la région ont réglé hors cour des dossiers semblables. Robertsonville a remboursé \$50,000 à la compagnie Lac d'amiante en réduisant la valeur imposable de la mine Nationale de \$7.5 à \$3.8 millions. À Coleraine, la municipalité a baissé de \$11.6 à \$5.5 millions la valeur des installations de la Société Asbestos.

Contestations répétées

Dans les années de 1980 à 1984, ces mêmes producteurs avaient contesté leur évaluation et les quatre municipalités concernées avaient dû effectuer des remboursements importants de taxes: Thetford-Mines, \$298,086, Black-Lake, \$379,922, Coleraine, \$160,664 et \$153,159, et Robertsonville, \$50,000.

Dans tous ces dossiers, la contestation des producteurs d'amiante découle de l'interprétation de l'article 65 de la loi municipale sur la fiscalité. Les compagnies soutiennent que les équipements électrique et mécanique ne sont pas imposables, parce qu'ils sont utilisés à des fins de production. ♦

SUPER VENTE D'INTÉRIEUR

50^e
ANNIVERSAIRE
1937 1987



21,87\$
ou moins les 4 litres
SUPER LATEX SEMI-LUSTRE
(162-110)

21,87\$
ou moins les 4 litres
SUPER LATEX VELOUTÉ
(161-110)

23,87\$
ou moins les 4 litres
"UNE COUCHE" LATEX FINI PERLE
(163-111)

22,87\$
ou moins les 4 litres
SUPER ALKYDE FINI PERLE
(120-110)

17,87\$
ou moins les 4 litres
SUPER LATEX POUR PLAFONDS
(160-112)

SICO
LA TOUCHE DE L'EXPERT

*Dans un choix de 250 teintes pastel. Cette offre se termine le 30 juin 1987.

QUÉBEC - VANIER

CENTRE DE BRICOLAGE CHEZ TÔLE 49, Marie-de-l'Incarnation Québec 681-6221	JUNEAU & FRÈRE INC. 550, 3e Avenue Québec 524-2502	PEINTURE R.A.D.E. 2000 597, Richelieu Québec 648-1062	QUINCAILLERIE ST-VALLIER 850, rue St-Vallier ouest Québec 683-1761	QUINCAILLERIE CRÉMAZIE INC. 168, rue Crémazie ouest Québec 522-2506
QUINCAILLERIE STE-MONIQUE 1250, boul. Masson Les Saules 871-3823	QUINCAILLERIE P.H. VILLENEUVE 255, Giguère Vanier 681-0555	CENTRE RÉNOVATION HARVEY 2795, boul. Père-Lelièvre Duberger 681-6261	QUINCAILLERIE ÉDOUARD MORENCY 284, rue Durocher Québec 522-5247	BAPTISTE TOUCHATOU 445, boul. Pierre-Bertrand Vanier 687-2960

CHARLESBOURG - LORETTEVILLE

QUINCAILLERIE DU CHÂTEAU INC. 1155, rue Château-Bigot Charlesbourg-Est 627-3311	QUINCAILLERIE SIOUI Village des Hurons Loretteville 842-1969	QUINC. R. DURAND 254, boul. l'Ornière Neufchâtel 843-2223	QUINC. J.A.R. INC. 469, boul. Racine Bastien Neufchâtel 845-0829	QUINCAILLERIE GIRARD 4850, 3e Avenue ouest Charlesbourg 626-8791	CANAC-MARQUIS GRENIER 1200, 80e Rue est Charlesbourg 628-0450
---	--	---	---	--	---

BEAUPORT - CÔTE-DE-BEAUPRÉ

QUINCAILLERIE ST-PIERRE DE L'ISLE 1146, chemin Royal St-Pierre, Ile d'Orléans 828-9388	QUINCAILLERIE GILLES FERLAND INC. 3165, chemin Royal Giffard 663-6954	CENTRE RÉNOVATION GIFFARD 3275, chemin Royal Beauport 667-1964	NAP. BOILY 4175, boul. Ste-Anne Beauport 667-7851	QUINCAILLERIE RONA STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ 10400, boul. Ste-Anne Ste-Anne-de-Beaupré 827-4524
--	---	--	---	---

ANCIENNE-LORETTE - PORTNEUF

QUINCAILLERIE MAURICE GAUVIN INC. 1955, rue Notre-Dame Ancienne-Lorette 872-1473	NAP. MONTREUIL 1510, rue Notre-Dame Ancienne-Lorette 872-2365	QUINCAILLERIE MAURICE 423, route 138 St-Augustin 878-2023	QUINCAILLERIE COOP STE-CATHERINE 4916, boul. Fossambault Ste-Catherine 875-2734	FRENETTE & FRÈRES LTÉE 376, route Nationale, Portneuf Portneuf: 286-3321 St-Augustin: 878-2936 Québec: 694-9264
--	---	---	---	--

SILLERY - STE-FOY - CAP-ROUGE

GARON LTÉE 2901, chemin Ste-Foy Ste-Foy 653-7258	QUINCAILLERIE LAVALLOISE 2750, chemin Ste-Foy, (Plaza Laval) Ste-Foy 658-0655	QUINCAILLERIE CHOUINARD 1403, Provencher Cap-Rouge 653-7446	QUINCAILLERIE CAROUMAT INC. 1103, boul. de la Chaudière Cap-Rouge 653-3553	MAÎTRES QUINCAILLIERS 5649, boul. Hamel Ste-Foy 872-3445
--	---	---	--	--

RIVE SUD

QUINCAILLERIE POUR TOI 10, av. St-Augustin Breakeyville 832-6164	QUINCAILLERIE NOËL INC. 461, 4e Avenue St-Romuald 839-8881	QUINCAILLERIE MARTEL ENR. 720, 9e Avenue Charry 832-8095	QUINCAILLERIE J.A. ROY INC. Lévis Tél.: 837-0255 Lauzon Tél.: 837-4759 Bienville Tél.: 837-0032	QUINCAILLERIE LE FAUBOURG INC. 1310, 1re Avenue St-Rédempteur 831-2584
--	--	--	---	--

La loi sera modifiée à l'automne

Représentation proportionnelle pour les MRC

Devant l'imposant mouvement de protestation qui menaçait d'éliminer certaines municipalités régionales de comté dans plusieurs régions du Québec, un con-

par Marcel COLLARD

sensus a été réalisé cette semaine pour instaurer une représentation proportionnelle au niveau des prises de décision, en tenant compte de la réalité de chacune des municipalités.

Au cours d'une entrevue téléphonique, en fin d'après-midi d'hier, le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, a confirmé les propos du président de l'Union des municipalités du Québec, M. Jean Pelletier, voulant que la pression soit devenue très forte, mais qu'il avait été entendu, cette semaine, de modifier la loi lors de la reprise de l'Assemblée nationale, cet automne.

«À moins que la prise de décision ne soit établie sur une base

proportionnelle, a affirmé M. Pelletier, des problèmes majeurs mettront en cause l'existence même des MRC concernées», a dit M. Pelletier.

Les difficultés sont surtout rapportées dans une cinquantaine de MRC de la Mauricie, le sud de Montréal, le Bas-du-Fleuve, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord et l'Estrie.

Un comité technique, chargé par la «table Québec-municipalités» d'analyser la situation, a conclu, mercredi, à la nécessité d'instaurer

un système plus représentatif et il doit analyser diverses formules.

Le ministre Bourbeau

Le ministre Bourbeau espère qu'une entente soit conclue d'ici le début du mois de juin, au niveau de la «table Québec-municipalités», afin de soumettre un amendement à la loi, à la reprise de l'Assemblée nationale, dès cet automne. Cette «table» regroupant les représentants des deux unions municipales et des ministères concernés par divers aspects de l'administration

municipale doit discuter de financement, de l'avenir en général et de décentralisation de pouvoirs.

Etant donné que nombre de sujets peuvent nécessiter de longues négociations, le ministre a déclaré qu'il avait préféré inscrire l'avenir des MRC au nombre des problèmes prioritaires à régler sans délai.

«J'ai été informé de l'existence d'un mouvement de protestation dans certains régions pour exercer des pressions afin d'abolir les MRC, a reconnu le ministre. Mais aucune

MRC ne disparaîtra, a-t-il ajouté. Quand le gouvernement du Québec assumait entièrement le financement des MRC, le principe voulant que chaque municipalité avait droit à un vote n'avait pas une grande importance.

«Maintenant que les MRC doivent trouver de nouvelles sources de financement et faire appel à la contribution des municipalités, il est normal que les critères soient révisés pour mieux tenir compte de la réalité», a conclu M. Bourbeau.

Association des maires francophones

Un projet de jumelages techniques intermunicipaux

À la fin de leur colloque de trois jours à Québec, les membres de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) ont convenu, hier, de prendre tous les moyens à leur disposition pour réaliser des jumelages techniques soutenus entre les villes.

textes de Yves THERRIEN

Cette recommandation, et plusieurs autres, seront présentées dès lundi au bureau de direction de l'AIMF par le secrétaire général de l'association et maire de Libreville

au Gabon, M. Jean Aveno Davin, afin que des pressions soient exercées auprès des divers gouvernements pour favoriser ce genre de démarche.

«Les villes, ajoute M. Davin, pourraient échanger informations, ressources et support technique afin d'accélérer l'acquisition de système leur permettant de mieux gérer leur territoire sans se limiter aux techniques de l'informatique.» L'aspect novateur de ces jumelages, a-t-il ajouté, serait le partage de l'expertise d'autres villes pour l'évaluation objective des besoins.

Les maires recommandent aussi à la direction de leur organisme de saisir les gouvernements de l'importance de répondre aux besoins des collectivités locales et de les inviter à mettre cette question à l'ordre du jour du prochain sommet de la francophonie, cet automne à Québec. «Les maires, poursuit M. Davin, conscients d'avoir atteint les buts qu'ils s'étaient fixés, ont aussi accepté une responsabilité accrue: celle d'intervenir auprès de leur population et de leur gouvernement pour faciliter l'exploration des voies

de coopération qui semblent se dessiner avec plus de précision.»

Ainsi, ils recommandent à la direction de l'AIMF d'explorer systématiquement les meilleurs moyens à prendre pour que la planification et les programmes des agences internationales tiennent davantage compte de la réalité municipale car,

malgré leurs ressources considérables, elles ne pourront jamais atteindre adéquatement leurs objectifs de développement au service de la population.

Le maire de Libreville constate aussi la solidarité unifiant les participants. «Nous devons miser sur ce portentiel unique car, de toutes les

administrations, nous sommes la plus proche des citoyens.»

Enfin, c'est la ville de Brazzaville au Congo qui accueillera la prochaine assemblée générale de l'AIMF, en juillet. A ce moment, les maires décideront du lieu et du sujet du prochain colloque de l'association.

Une réunion fort utile pour la francophonie, selon Pelletier

C'est au son des violons et de l'accordéon, dans un mélange de remerciements et d'adieux qu'a pris fin le colloque de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) sur la gestion de l'information au service des villes.

par Yves THERRIEN

Chacun félicitait les organisateurs, soulignant la chaleur de l'accueil et l'efficacité de leur travail. Et le conférencier dont on vantait les mérites pour avoir su présenter avec clarté et précision les sujets passablement techniques de l'application de l'information dans l'administration des affaires municipales. «Ils ont vraiment rendu leurs informations accessibles en la vulgarisant sans diminuer l'importance des sujets traités», soulignaient bien des participants.

Le maire de Québec et premier vice-président de l'AIMF affirmait,

quant à lui, que ce colloque fut un moment utile pour tous, soulignant que la francophonie avait manifesté, pendant ces trois jours intenses de travail, sa capacité d'être concrète. Il a aussi remercié le nouveau maire de Montréal, M. Jean Doré, de sa première présence comme membre de l'association. Il a fait un passage remarqué, notait-il, en faisant référence à son exposé de la veille sur l'expérience de la métropole en matière de gestion assistée par ordinateur.

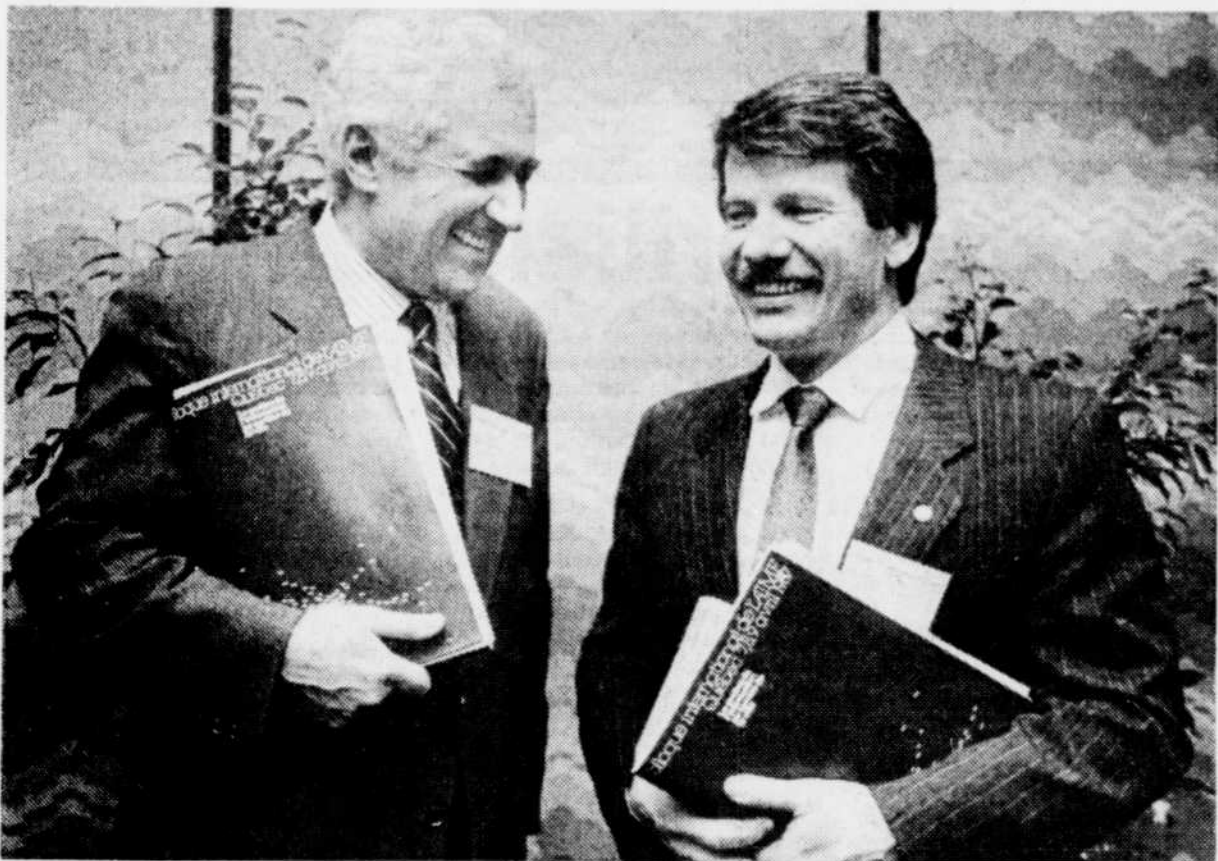
Selon M. Pelletier, certains maires, à la suite du colloque, tenteront de concrétiser des ententes précises avec leur gouvernement pour réaliser des échanges avec le Québec dans certains secteurs de l'informatique en gestion municipale. «J'étais inquiet, avoue-t-il, lorsque l'AIMF a décidé d'organiser un colloque sur ce thème. Mais je constate maintenant avec bonheur

qu'il fut un succès de participation sur toute la ligne.»

Coopération nécessaire

Pour sa part, le président de la commission des finances de la capitale marocaine Rabat, le Dr Mohamed El Hassani, a indiqué au SOLEIL que les efforts de coopération entre le Québec et les municipalités francophones étaient plus que souhaitables.

Parlant au nom des autorités de sa municipalité, il a dit espérer une aide et une coopération étroite entre Québec et Rabat notamment en raison de la qualité des équipements et de son avance technologique dans le domaine de la gestion municipale. «Nous sommes très intéressés pas des échanges culturels et techniques. Nous souhaiterions même voir le Québec ouvrir une délégation dans notre pays. Ce serait alors une tête de pont sur le monde arabe qui augmenterait les possibilités de collaboration.»



Le maire de Québec, hôte du colloque de l'AIMF, a tenu à féliciter le nouveau maire de Montréal, M. Jean Doré, pour sa première présence aux activités de l'association en faisant référence à son exposé de la veille.

Des appareils à prix spéciaux pour vous aider à résoudre les affaires pressantes...



Machine à écrire électronique "XD8000" de Smith Corona

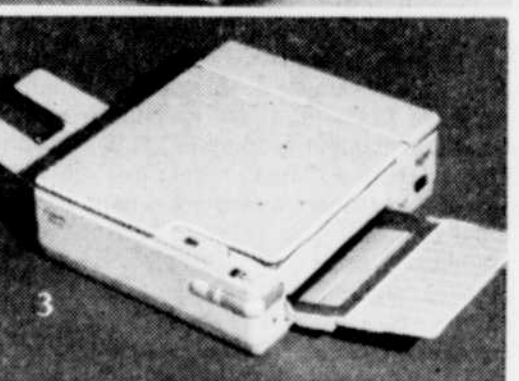
1. Avec le dispositif de repérage "Auto Spell" et "Spell Right III", le dictionnaire électronique de 140 000 mots en français, dont 300 mots programmables, affichage de 24 caractères mémoire imprimante de 8K ainsi que dispositif de correction. Compatible à un ordinateur.

699.00 ch.

Unité domestique de traitement de texte "PWP System 14" de Smith Corona

2. Mémoire intégrée de plus de 64 000 caractères. Mise en mémoire par microdisquette de 3 1/2 po. Comprend: "Edit Text", "Change Text", "Move Text" et "Add Text". Pour accouplement avec les modèles 6000, 6100, 6500, 7000 et 8000.

799.00 ch.



Petit photocopieur "PC-5" de Canon

3. Peut réduire des lettres de format 8 1/2 po x 11 po en cartes d'affaires de 3 1/2 po x 2 po; plateau d'alimentation pour environ 50 feuilles; nombre de copies: de 1 à 9. Comprend une mini-cassette noire. Poids total d'environ 26 lb. Blanc.

995.00 ch.

Eaton Place Ste-Foy seulement
653-9331 rayon 306

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

SPLASH '87

SPLASH '87!

CHIK 99 **Place Laurier** **LE SOLEIL** **Montjoie**

vous invitent à « SPLASHER » l'animateur...

A GAGNER:
2 Bar-B-Q (valeur de 295 \$ chacun)
1 ensemble de patio de couple (valeur de 1095 \$)
1 ensemble de patio de famille (valeur de 1050 \$)

Tous ces prix sont d'une gracieuseté de Piscine Montjoie, et sont exposés au mall central de Place Laurier, du 23 mars au 2 mai.

D'ici au 24 avril, dans l'émission de John Ferguson (lundi au vendredi de midi à 15h00), nous pigeons chaque jour le nom de 2 personnes qui devront le samedi de la semaine courante, « SPLASHER L'ANIMATEUR ». C'est-à-dire lui faire prendre un bain force! Sur le total des participants, 10 seront sélectionnés entre le 27 avril et le 1^{er} mai et ils courront la chance de gagner la piscine.

Les règlements sont disponibles à CHIK FM 99 et au kiosque d'information de Place Laurier.

NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____ CODE POSTAL: _____
TEL: _____ TEL BUR: _____
PROPRIÉTAIRE: LOCATAIRE:

Un seul coupon par enveloppe. Déposez dans le bari situé à Place Laurier.

Date limite de participation: mercredi 22 avril à 12h00.

Piscine LOUPO
5055 St. Jean
Québec (Qué.)
G1P 1K2
Tél. (418) 567-3283
C200 St. Jean Baptiste

Piscine MONTJOIE
5000 St. Jean Baptiste
Québec (Qué.)
G1P 1K2
Tél. (418) 879-3566

Piscine JACK & GILL
(L'Amontant NEW BRUNSWICK)
41 rue Vigny
E3V 0A4
Tél. (506) 730-5300

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Le Québec gèle sa capitale

♦ Rien n'a bougé, rien ne bougera. Le rapport de la commission Lapointe vient de recevoir les premiers signes concrets de son enterrement de première classe. Le ministre des Affaires municipales, André Bourbeau, a affirmé à l'Assemblée nationale, mercredi, que les recommandations de l'enquête feront «objet d'un examen très méticuleux».



par
Raymond
GIROUX

L'un des noeuds des inégalités fiscales du Québec métropolitain découle des structures politiques régionales, inadéquates sur la rive nord, factices sur la rive sud, et inexistantes entre les deux. Or, le gouvernement ne montre aucune propension à le dénouer. Le ministre, a-t-il avoué, s'est «laissé dire» que le mode de fonctionnement de la Communauté urbaine résultait de nombreuses tractations. Cette structure politique «fonctionne relativement bien», d'après lui, et aucune modification ne devra y être apportée sans l'accord des 13 municipalités. Conclusion pratique: la CUQ demeurera telle quelle, à mi-chemin entre l'immobilisme et l'incurie.

Le gouvernement serait prêt à accorder une certaine aide à la ville de Québec. Mais de toute évidence, les élus de la banlieue ne débordent pas de sympathie pour les maux de tête du maire Jean Pelletier.

Et quand le gouvernement aide, il faut voir quelle aide il apporte. Summum de l'incongruité, la ville de Québec et le ministère des Affaires culturelles se liguient pour aménager, Place d'Youville, une place artificielle. Même le Canadien Pacifique, ultra-riche propriétaire du Château Frontenac, a fermé la patinoire de la terrasse Dufferin. Et personne ne s'est plaint d'engorgements sur la Saint-Charles ou au parc de l'Esplanade, tout près de la place d'Youville.

Une telle initiative place Québec en position fort vulnérable. Car il faudra assurer l'entretien de cet équipement année après année, à fort coût, peut-être embaucher du personnel supplémentaire, acheter une Zamboni, et ainsi de suite.

Spectaculaire sans doute, ce projet, mais de trop au moment où la ville arrive mal à assumer les frais inhérents à son statut historique et politique. Les planificateurs ont vite dépassé l'essentiel pour tomber dans le syndrome du mappisme. La commission Lapointe de l'an 2,000 notera ainsi, une fois de plus, que Québec doit assumer une certaine responsabilité pour ses malheurs.

M. Jacques Parizeau écrivait dans le rapport de sa commission d'étude sur les municipalités, l'automne dernier, que Québec «devrait donc être placée dans une situation tout à fait unique comme municipalité dans ses rapports avec le gouvernement». Et plus loin: «c'est en définitive le gouvernement du Québec qui n'arrive pas à tirer les conclusions concrètes de cette situation».

Le premier volet de sa conclusion péchait par son étroitesse géographique: l'agglomération tout entière, de Saint-Augustin à Boischatel, de Bernières à Lauzon, de Saint-Jean Chrysostôme à Lac Saint-Charles, se retrouve dans une situation unique. La capitale dépasse les strictes limites territoriales de Québec. Accepter le rapetissement proposé par M. Parizeau garantirait la perpétuation des maux actuels. Mais la seconde partie du raisonnement se tenait.

Il manque avant tout dans la région un pouvoir politique global, exclusif, au-delà de tous les clochers. La commission Lapointe tenait un bon filon dans son idée d'un commissaire à la Capitale. Ce leader d'un nouveau type devra cependant être élu au suffrage universel, et non désigné. Et jour de larges pouvoirs. Qui osera? ♦

BLOC-NOTES

Et la famille?

♦ A l'heure toujours fatidique de la rédaction des rapports d'impôts, des Québécois réalisent, la rage au cœur, que le fisc est plus généreux à l'égard des contribuables divorcés. Un membre fondateur de l'Alliance pour la justice fiscale, M. Jacques Foucher, un père de quatre enfants de Saint-Jérôme, étale ainsi son... complexe d'homme marié: l'État lui soutire \$5,000 de plus en impôts que s'il était divorcé et sans famille... Le problème de M. Foucher est scandaleux. Son choix de vie promet la natalité et le fisc le lui fait payer! Cette injustice en rejoint une autre: la manipulation fiscale éhontée de l'État qui donne des allocations familiales d'une main et les retire de l'autre.

Il y a deux ans, le Conseil des affaires sociales et de la famille (CASF), dans un avis intitulé *De la famille et des gros sous*, soulignait qu'une famille de deux enfants, par exemple, ne dispose qu'entre \$2,000 et \$3,000 de plus qu'un célibataire pour assurer la subsistance de deux ou trois personnes de plus. Par ailleurs, Statistique Canada révèle que, de 1980 à 1985, le revenu familial au Québec a décliné de 4 pour 100, soit une perte de \$1,025 par famille. Enfin, selon le Registre central des régimes matrimoniaux, les divorces et les séparations qui avaient considérablement décliné entre-temps, suivent de nouveau une courbe ascendante, depuis l'an dernier. Il faudrait voir dans quelle mesure l'inéquité fiscale, sans être une cause première de dissolution des ménages classiques, ne tend pas à la justifier ou à la banaliser au profit d'une «société de célibataires».

M. Foucher peut bien se réjouir du fait que la Commission des droits de la personne ait accepté d'aller jusqu'au bout dans le cheminement de sa plainte visant le fisc québécois. Qui sait si des investigations concrètes de ce genre n'auront pas plus d'impact que les cris désespérés de tous ces organismes qui réclament en vain, depuis 28 ans, que l'administration et le trésor du Québec soutiennent économiquement les familles.

Un silence ministériel accablant persiste autour d'une politique cadre — sans cesse différée! — de la famille québécoise. Ce silence est non seulement injuste mais également suicidaire sur le plan collectif. Comme si tous nos gouvernements étaient eux-mêmes des divorcés ou militaient pour «la mort de la famille!» Le gouvernement du Québec devrait pourtant reconnaître que, selon une étude de son Bureau de la statistique, 85 pour 100 des Québécois vivent (encore) dans une famille et que, d'après d'autres études et sondages, les jeunes veulent fonder un collectif qui demeure leur premier point d'ancrage... ♦

Jacques DUMAIS



MOT À MOT

Feu notre «nombrilisme aigu»

N.D.L.R. — Sous le titre *Retour au Québec*, l'édition du 1er au 15 mars de la *Lettre du Québec*, une publication de la Délégation générale du Québec à Paris, faisait sa manchette avec ce texte du journaliste Daniel Tacet, du quotidien parisien *Le Figaro*. Fustigé par le chef de l'opposition officielle, M. Pierre-Marc Johnson, cet article ne serait pas le point de vue du gouvernement Bourassa ou de sa Délégation à Paris, dit le ministre Gil Rémillard, des Relations internationales du Québec. A noter que LE SOLEIL, par l'entremise d'une collaboratrice en France, Mme Eliane Depeyre-Dubé, fut le premier journal québécois à commenter ce texte de M. Tacet, dans la page éditoriale de vendredi dernier sous le titre: *Tout en égratignant Mitterrand...*

par Daniel TACET

♦ Difficile pour un petit pays — du moins par le nombre de ses habitants — de parler au monde. Tâche d'autant plus compliquée que le Québec vit à l'ombre d'un grand voisin et à l'intérieur d'une Confédération où il reste minoritaire en dépit de son poids politique et culturel.

Tous les Québécois connaissent à ce sujet l'histoire de la souris et de l'éléphant. N'y revenons pas. Ce qui est frappant pour celui qui ne vient au Québec que de temps à autre c'est ce besoin affirmé tout à fait nouveau pour cette province d'obtenir une reconnaissance internationale. A défaut d'avoir pu (ou voulu) devenir des citoyens autonomes à part entière (se reporter à l'échec du référendum sur la Souveraineté-association).

tion) les Québécois n'en ont pas pour autant perdu le souci de vouloir être considérés «bien à part» à l'intérieur des frontières canadiennes.

Cette spécificité n'est pas nouvelle, mais elle s'était mise en sommeil durant ces années passées. La crise économique aidant — les Québécois ont pêché par nombrilisme aigu. Mais qu'ils se rassurent, les «Maudits Français» ont connu le même phénomène narcissique au cours des cinq années où la gauche était au pouvoir. D'ailleurs le slogan de Mitterrand n'était-il pas la «force tranquille»? A en croire que le besoin trop excessif d'identification culturelle signifie parfois, paradoxalement, un rétrécissement des idées.

Mais c'est là où l'on se rend compte que le Québec est un pays jeune. Il a fait preuve depuis un an d'un fantastique pouvoir de récupération: les idées «isolationnistes» semblent se déposséder, la jeunesse, même si à l'instar de la plupart des nations occidentales est durement touchée par le chômage, paraît avoir retrouvé ce goût d'entreprendre si ancré dans l'instinct collectif des Nord-Américains.

En un mot la société québécoise est en train de se décomplexer. Du moins ce phénomène est-il ressenti comme tel par l'observateur étranger. Je sais que ces propos ne feront guère plaisir à mes amis profondément indépendantistes. Mais je crois fermement que l'indépendance réelle du Québec viendra de ses capacités à assurer son développement économique.

L'étude de l'évolution de nombreux pays au cours de ces dernières années de crise prouve que

la souveraineté de ceux-ci passe par leur auto-suffisance économique. Et cela commence par la maîtrise de la fabrication des produits de consommation, ce qui est loin d'être le cas au Québec.

Cela signifie que le Québec devrait favoriser l'apparition d'un tissu de P.M.E. travaillant moins en sous-traitance qu'en production de denrées prêtes à vendre sur le marché local comme à l'extérieur.

La crise aura au moins eu le mérite de révéler au grand jour ce phénomène bien connu en Europe et particulièrement en France: des industries lourdes qui s'effondrent les unes après les autres, une agriculture performante, certes, mais touchée par la surproduction mondiale. Avec, finalement, pas grand chose au milieu. Priorité a été donnée aux industries de pointe — la High Tech — mais, pour reprendre une image, on ne fabrique plus de casseroles. Il serait dommage que le Québec tombe dans ce travers. Ce qui est rassurant — nouveau en tout cas pour les Européens — c'est la fantastique percée des nouveaux entrepreneurs québécois sur les marchés internationaux. Familiers des grands travaux, ils savent exporter leur savoir-faire notamment en Afrique, continent de l'avenir, au risque d'ailleurs de déplaire aux Français qui considèrent encore que le continent noir francophone est une chasse gardée. De passage, récemment au Gabon et en Côte d'Ivoire le Français que je suis a été stupéfait de constater à quel point les Québécois étaient présents et appréciés.

Rares il y a moins de dix ans étaient les entreprises québécoises présentes au niveau international. Ne dit-on pas également que les «Grands communicateurs» de Montréal seront partie prenante dans le capital des chaînes de télévision françaises prochainement privatisées?

Tout cela est nouveau. Les Québécois ont enfin compris collectivement qu'il était indispensable de «sortir du pays».

Critiqué, semble-t-il, par certains responsables politiques canadiens, le «Rendez-vous 87» qui vient de se tenir à Québec correspondait incontestablement à cette volonté de reconnaissance internationale. Au risque d'ailleurs d'être «récupéré» par les Soviétiques venus en masse. C'est vrai qu'il y a toujours quelque incongruité à entendre chanter la paix par des militaires en uniforme...

Mais tout cela finalement n'est pas grave: le Québec en est à son apprentissage en matière de relations internationales et il ne peut avoir les mêmes appréhensions que les Européens, protégé qu'il est par le bouclier américain. D'ailleurs il est peut-être bon sur le continent nord-américain qu'une population qui n'est pas un Etat de droit puisse servir d'appel d'air. L'avenir dira si les Québécois ont eu raison de jouer les éclaireurs en tendant la main aux Soviétiques. Ce qui est important c'est que le Québec change, modifie aussi son comportement à l'égard de l'Europe, et particulièrement de la France, fait il n'y a pas si longtemps d'un mélange bizarre d'amour et de rancœur voire de haine. C'est à ce prix — mais est-ce si difficile? — que le Québec trouvera la place qui lui revient sur la scène internationale. ♦

LETTRES AU SOLEIL

Un peu de sérieux, M. Rémillard

♦ Ainsi donc, l'article de Daniel Tacet, publié dans la *Lettre du Québec* de la Délégation du Québec à Paris donnerait des «informations pertinentes sur le Québec» si l'on en croit le ministre Gilles Rémillard qui ne craint pas d'ajouter: «Nous vou-

lons donner de l'information non partisane sur le Québec.»

Belle absence de partisanerie, quand on tombe à bras raccourcis sur le gouvernement qui a précédé celui de M. Bourassa et qu'on parle de «mom-

brilisme aigu», de «rétrécissement des idées» avant la grande libération libérale! Comment peut-on parler sans mauvaise foi d'un «besoin tout à fait nouveau» pour le Québec d'obtenir une reconnaissance internationale?

Et M. Rémillard est-il tombé sur la tête pour affirmer que la Délégation du Québec et MM. Roy et Bouchard «m'endossent pas» cet article publié en première page d'une publication officielle? Quoi qu'en dise M. Rémillard, l'article de M. Tacet engage la Délégation. Il l'engage tellement que si cette publication avait fait paraître un article franchement raciste, M. Rémillard aurait été obligé de le désavouer publiquement. Le ministre des Affaires intergouvernementales se rend-il compte qu'il est pour le moins désobligeant de publier une attaque aussi mesquine du gouvernement qui a précédé celui de M. Chirac et dont un des membres est aujourd'hui président de la France?

Qu'il laisse ce plaisir au réactionnaire M. Tacet du réactionnaire journal *Le Figaro*. Quant à MM. Roy et Bouchard, on ne peut guère vanter leur intelligence et leur jugement dans cette affaire. ♦

«Tu ne tueras point»

(Lettre adressée à M. Ray Hnatyshyn, ministre de la Justice du Canada)

Nous avons appris avec consternation que le gouvernement du Canada avait l'intention de prendre un vote sur le rétablissement de la peine de mort.

Il nous est impossible de comprendre le sens de cette décision. Le Canada a l'honneur de figurer parmi les pays civilisés qui ont aboli la peine capitale. Comment des individus doués de raison peuvent-ils envisager le rétablissement d'une coutume aussi barbare et inhumaine?

Nous sommes d'avis que le fait de tuer un être humain est toujours un mal, qu'il soit coupable ou innocent. Le fait d'exécuter un criminel n'a jamais redonné la vie à sa victime et n'a jamais eu pour effet de rendre les hommes meilleurs. La violence appelle toujours la violence et il est impossible de parvenir à la paix en utilisant des moyens semblables.

La vie ne vient pas des hommes mais de Dieu. Aucun être humain n'a le droit de tuer son semblable. Le pouvoir sur la vie et la mort n'appartient qu'à Dieu seul, c'est pourquoi le Christ a dit: «Tu ne tuera point». Il a dit également: «Je veux la miséricorde et non le sacrifice».

Dieu nous engage à aimer nos ennemis, à leur faire du bien et à prier pour eux. Il ne nous deman-

de pas de les tuer ou de les faire souffrir. Le pardon et la miséricorde, c'est la seule attitude qu'il convient d'adopter à l'égard des pécheurs, quels qu'ils soient.

Les politiciens sont des hommes comme les autres. Ils ne doivent jamais se placer au-dessus des lois divines. Leur premier devoir consiste à écouter la voix de leur conscience, à vivre selon l'amour du prochain et à faire le bien.

Nous vous remercions de votre bonne attention. ♦

Adrien Dugas et
Lucille Hamel
Ste-Foy

Real Ouellet
Québec

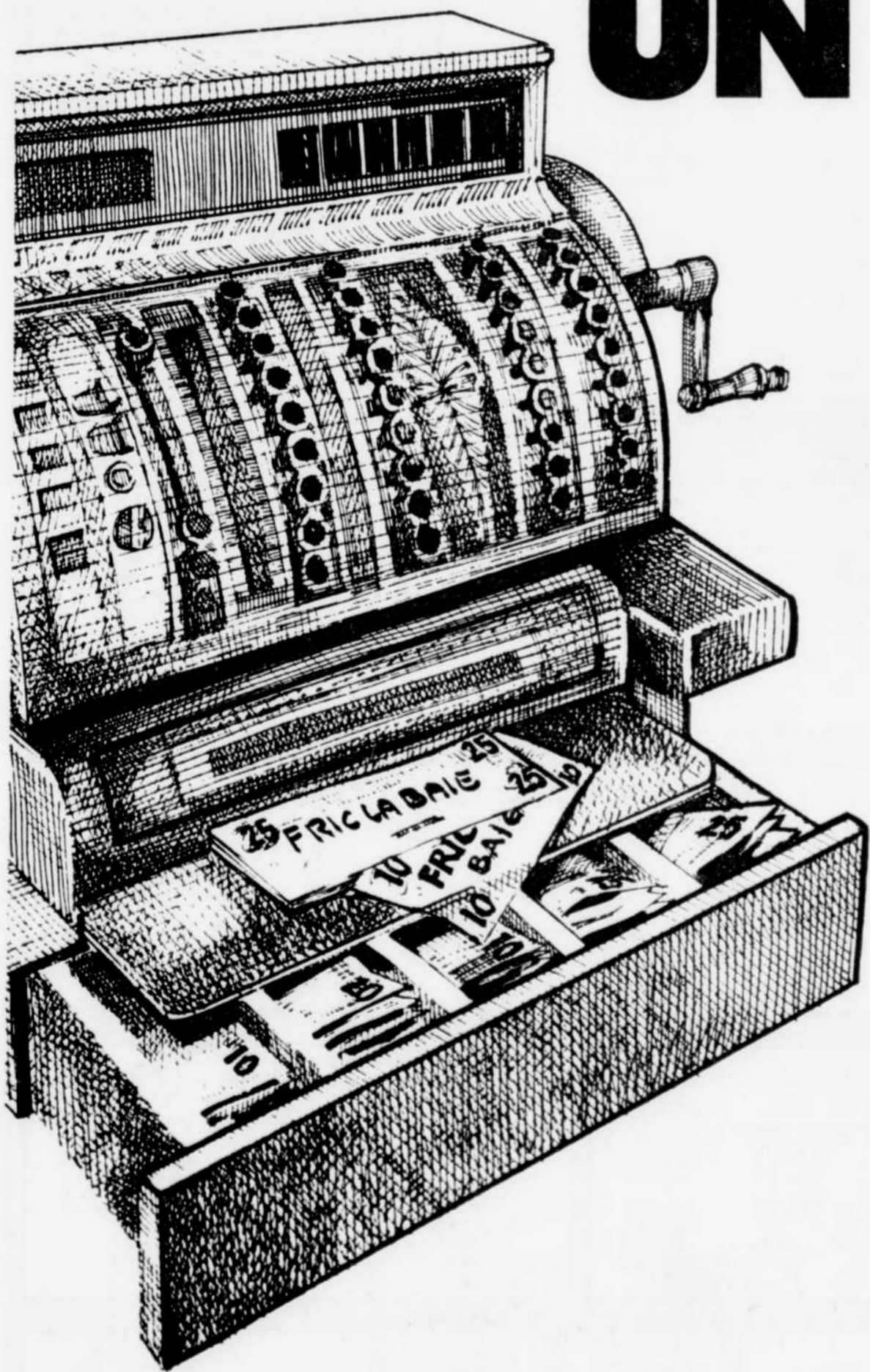
LE FRIC LA BAIE

C'EST UN BON CALCUL

10% DE PLUS

EN ACHETANT À LA BAIE

UN SEUL JOUR



★ DEMAIN SEULEMENT!

Nous vous donnerons quelque chose de plus à la Baie! Avec chaque achat*, vous recevrez le FRIC LA BAIE d'une valeur de 10%, encaissable sur votre prochain achat.

★ C'EST TOUT SIMPLE:

Vous pouvez faire des achats importants tels que meubles, téléviseurs, stéréos et autres, recevoir votre FRIC LA BAIE d'une valeur de 10%, et le dépenser presque partout dans le magasin.

Par exemple: si vous achetez un téléviseur de 500\$, vous recevrez 50\$ de FRIC LA BAIE à dépenser.

★ DEMAIN À LA BAIE!

Chaque achat de plus de 1\$ vous permet de recevoir du FRIC LA BAIE d'une valeur de 10% du prix, que vous pourrez encaisser sur un autre achat. Le FRIC LA BAIE est valable aussi bien sur les articles à prix réduit que sur la marchandise à prix ordinaire. Voir la liste des exceptions ci-dessous*. Le montant du remboursement de tous les achats effectués demain, dans le cas où vous avez reçu du FRIC LA BAIE, sera réduit de 10%, à moins que vous ne remettiez le FRIC LA BAIE en totalité.

★ DÉPENSEZ LE FRIC LA BAIE À VOTRE GRÉ

Dépensez-le sur votre prochain achat ou accumulez-le pour un achat plus important plus tard dans la journée. Encaissable le 11 avril 1987 seulement. Voir la liste des exceptions d'encaissement ci-dessous.**

OUI! VOUS POUVEZ PORTER À VOTRE COMPTE!

Achats en magasin seulement.

*Exceptions. Le Fric la Baie ne sera pas remis pour les achats effectués aux rayons suivants: tabacs, restaurants, produits alimentaires, produits pharmaceutiques, collection d'accessoires Gucci et rayons sous licence et services. Les rayons sous licence et services varient selon les magasins. Le Fric la Baie ne sera pas remis ni accepté pour les chèques-cadeaux et la plupart des services à la clientèle. Appelez ou rendez-vous au magasin la Baie de votre localité pour connaître la liste complète des exceptions.

**Exceptions d'encaissement. Le Fric la Baie n'est pas encaissable aux rayons suivants: tabacs, restaurants, nourriture, produits pharmaceutiques, produits de beauté, gros électroménagers et fours à micro-ondes de toutes marques, appareils stéréo, téléviseurs, appareils photo et accessoires, appareils électroniques et magnétoscopes, ordinateurs y compris ceux du rayon 752, jeux électroniques, certificats-cadeaux, ainsi que la plupart des services financiers et services aux clients: Scholl, salons de coiffure, First Lady, Salon d'optique, Studio de photo, A.L. Van Houtte, réparation des montres et autres, Slick, le Naturiste, Hertz à la Baie, H & R Block, le service de nettoyage à domicile, Voyages American Express, Innovations en informatique, S.T.C.U.M., le bureau de poste, les billets de loterie, la Société des alcools, l'entreposage des fourrures, le Ticketron, l'emballage-cadeau. Les rayons sous licence et services varient selon les magasins. Appelez ou rendez-vous au magasin la Baie de votre localité pour connaître la liste complète des rayons n'encaissant pas le Fric la Baie. Le Fric la Baie n'est pas encaissable en espèces et n'est pas accepté pour le paiement des comptes de crédit.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



• Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. à mer. de 9 h 30 à 17 h 30; jeu. et ven. de 9 h 30 à 21 h; sam. de 9 h à 17 h.
• Galeries de la Capitale. 627-5922 • Place Laurier (mail sud-ouest), 627-5959.



LES VENDREDIS DE



Chaque semaine, Crayons de Soleil choisit cinq ou six dessins parmi tous ceux que les lecteurs lui ont fait parvenir.

Trois de ceux-ci méritent à leurs auteurs une jolie boîte de 60 crayons à colorier. Les deux ou trois autres (selon l'espace disponible) sont publiés dans notre édition du vendredi à plus de 120 000 exemplaires.

Cette semaine, nos gagnants sont: Veronique Leblond, 7 ans, Saint-Etienne; Cynthia Montminy, 5 ans, Saint-Gilles et Melanie Martel, Sainte-Catherine.



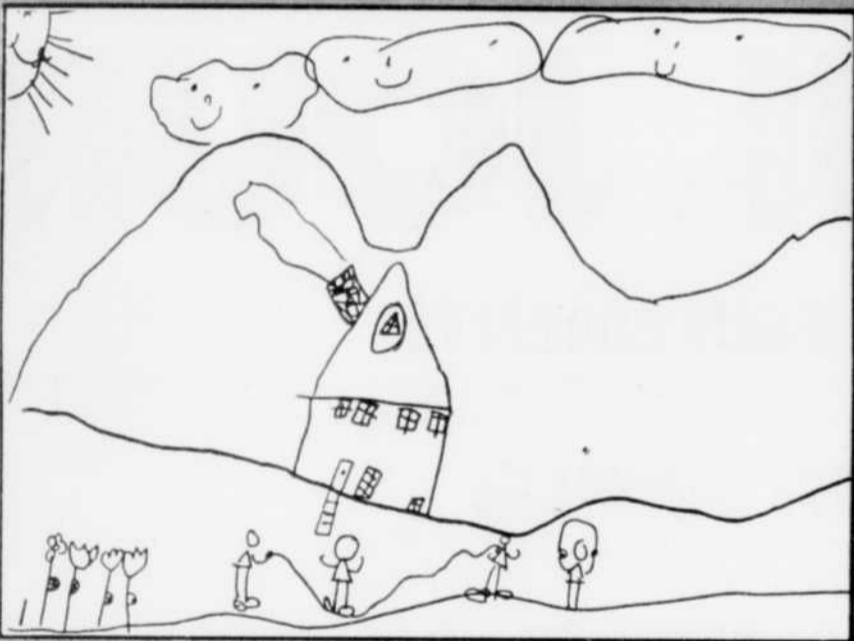
«J'aime regarder le polo à la télévision», nous dit Luc Cantin, 10 ans, St-Jean Chrysostome.



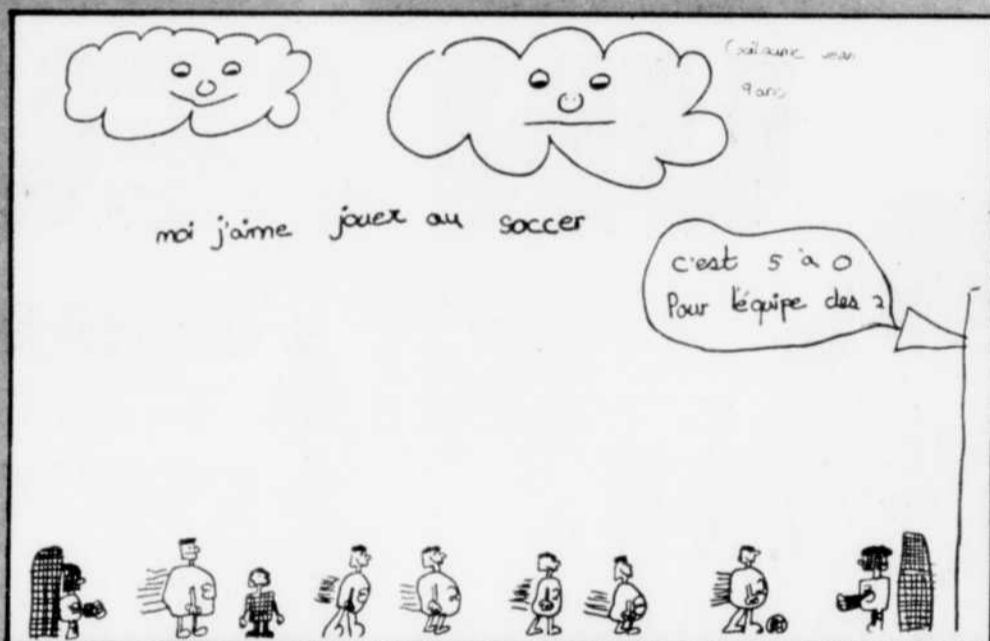
LE THÈME DU 24 AVRIL L'ARGENT!!!

Quel drôle de thème, me diras-tu! Mais, pour quelques temps, imagine que tu es un «faiseur d'argent», un «créateur d'argent». Tu peux faire des pièces de monnaie ou des piastres. Ronde, carrée, hexagonale, rectangulaire avec des dessins originaux. Des piastres avec de beaux paysages, des personnalités (que tu aurais découpées dans le journal), etc.

Envoie ton dessin, AVANT LE 20 AVRIL, à: Crayons de Soleil, «La vie en images», 390 Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.



qu'il est donc agréable de danser à la corde! Merci à Catherine Frenette, 6 ans, Bernières.



Guillaume Jean, 9 ans, Sainte-Foy, aime jouer au soccer.



BLONDINETTE

Mon Dieu! Qu'est-ce que c'est que ça? / Elmo, pourquoi vends-tu de la limonade par un temps aussi glacial?! / Parce que je n'ai pas de concurrence. / Ça m'apprendra à poser des questions stupides.

SOURIS MIQUETTE

J'espère que Dingo a pu réparer la fuite que j'ai dans la douche!... / Ou! Ou! Comment ça va, Dingo? / Pas très bien!... / La fuite, je l'ai réparée, mais il y a un gros problème de vidange!

BOTTINE

Il y a quelque chose qui cloche dans ton article. / Je fais toujours des gaffes avec les chiffres. / Il ne s'agit d'un problème de chiffres, mais d'un vocabulaire. / Je ne crois pas que tu puisses utiliser les mots "un milliard de dollars" et "budget" dans la même phrase.

LES JUNGLERIES

Comme ça, je n'arrête pas de te harceler! / Je ne vois pas du tout en quoi mon comportement diffère du tien. / Toi, tu as l'habitude de faire du harcèlement!

PEANUTS

Où est passé mon gant de baseball? La saison est presque commencée! / J'espère qu'il a oublié qu'il m'a remise ici... / Est-ce que quelqu'un a vu mon gant? / S'il ouvre la porte, je vais faire semblant d'être un bâton et lui donner la peur de sa vie!

HAGAR L'HORRIBLE

Qu'est-ce que vous lisez, Docteur Zook? / Un traité d'anatomie humaine. / Ou! Je n'aurais jamais pu être médecin! Toutes ces lectures ennuyantes, toutes ces choses à étudier! / HA-ZA!!

LES PIERRAFEU

C'est dégoûtant! Un homme aussi jeune que vous ne devrait pas demander la charité! Vous n'êtes jamais allé à l'école, vous n'avez pas appris de métier? / Certainement... / J'ai aussi appris à demander la charité pour gagner ma vie!

SCAMP

Oh, chici! de la laitue! / Oh, ce que j'aime ça! "Slourp!" / Si seulement j'avais assez de force pour l'atteindre! / Mais la route est bien longue!

LE MONDE

Au tour des Soviétiques de se plaindre d'espionnage

MOSCOU (d'après AFP) - L'URSS a accusé hier les Etats-Unis d'utiliser du matériel ultra-sophistiqué pour espionner à l'intérieur des bureaux et des domiciles du personnel diplomatique soviétique à Washington, New York et San Francisco, et présenté à la presse plusieurs appareils pour appuyer ses accusations.

pas d'aggraver les relations américano-soviétiques, ont averti les deux hommes. Les deux représentants soviétiques ont par ailleurs éludé toutes les questions des journalistes sur les accusations américaines d'espionnage soviétique.

Reagan scandalisé De passage à West Lafayette, en Indiana, le président Ronald Reagan a qualifié hier de «scandaleuses» les activités d'espionnage soviétiques à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou mais s'est refusé à répondre aux accusations semblables portées par l'URSS contre les Etats-Unis.

des Etats-Unis.» a déclaré le président. Arrestation révélatrice Par ailleurs, l'affaire d'espionnage à l'ambassade américaine de Moscou pourrait être révélatrice d'un pénétration des services secrets de l'Est dans d'autres représentations diplomatiques américaines à travers le monde, a-t-on admis hier au Pentagone.



Sourire princier La princesse Aisha, fille du roi Hussein de Jordanie, et de sa première femme, la princesse Muna, affichaient ce sourire radieux en participant à une répétition des cérémonies marquant la fin de ses études à l'Académie militaire royale de Sandhurst, en Grande-Bretagne. Ces cérémonies devraient avoir lieu en présence d'une reine et de deux rois car plusieurs des cadets fréquentant l'institution appartiennent à des familles royales.

Espion identifié par Paris un an...après sa mort

PARIS (AFP) - Un ancien fonctionnaire du ministère français des Affaires étrangères a travaillé pendant 10 ans pour le KGB, les services secrets soviétiques, et n'a été démasqué qu'après sa mort, survenue en septembre 1984 à l'âge de 57 ans, a-t-on appris hier.

Le Sénat veut que Shultz renonce à son voyage

WASHINGTON (AFP) - Le Sénat des Etats-Unis a voté hier une résolution demandant au secrétaire d'Etat George Shultz de renoncer à s'entretenir à Moscou avec les responsables soviétiques ou de trouver un endroit autre que la capitale soviétique pour ces discussions.

La résolution souligne que les conversations entre M. Shultz et son homologue soviétique Edouard Chevardnadze sur le contrôle des armements «nécessitent le plus haut degré de sécurité, afin de protéger les positions de négociation et la stratégie américaine».

Pluie d'aspirants démocrates

WASHINGTON (AFP) - Le sénateur démocrate Paul Simon, un homme politique peu connu hors de son Etat de l'Illinois, a annoncé hier qu'il sera candidat à l'élection présidentielle de 1988. Simon vient rejoindre six autres démocrates aspirant eux aussi à la succession de M. Ronald Reagan.

Plus chaud que le Soleil

PASADENA, Californie (AFP) - Des chercheurs américains affirment avoir déterminé que les températures régnant au centre de la Terre sont supérieures à celles de la surface du Soleil et de plusieurs milliers de degrés plus élevées que ce que l'on pensait.

Selon Shamir, Peres vise un objectif qui est «insensé»

TEL AVIV (Reuter,AFP) - Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir a qualifié hier «d'insensés» les efforts déployés par son ministre des Affaires étrangères Shimon Peres pour organiser une conférence internationale de paix sur la question du Moyen-Orient.

Un accusé à cette occasion le ministre Peres de faire preuve de défaitisme, s'exclamant: «S'il est arrivé à la conclusion qu'Israël est incapable de tenir bon, qu'il le dise donc!».

Le chef de la diplomatie israélienne a indiqué que ces conversations avaient porté sur la «situation des Juifs soviétiques et la question de l'immigration en Israël, le rôle de l'Union soviétique au Moyen-Orient et les relations israélo-soviétiques».

Une victime de la maladie de Parkinson est opérée aux USA

NASHVILLE, Tennessee (AP) - Des médecins ont transplanté hier des cellules de glandes surrénales dans le cerveau d'une femme de 42 ans atteinte de la maladie de Parkinson, la première opération du genre aux Etats-Unis.

Consultations de Cossiga

ROME (AP) - Le premier ministre italien Bettino Craxi a remis sa démission pour la deuxième fois en cinq semaines, hier, 24 heures après que la principale formation politique ait quitté son gouvernement de coalition.

Advertisement for SOMHAC (Société Municipale d'Habitation Champlain). It details a project for 'Habitation Grande-Allée Inc.' in Champlain, Quebec, including architectural and structural information and contact details for Michel Beaumont, ing.

Advertisement for 'appel d'offres' (tender) for the construction of a residential complex in Saint-Benoît-Labre, Quebec. It includes project details, conditions, and contact information for Jean-Luc Lesage, avocat.

Advertisement for 'appel d'offres' (tender) for personnel and technical services. It details the project for 'Fourniture de personnel Services Techniques' and includes contact information for Jean-Luc Lesage, avocat.

Retombées radioactives aux USA dans les années 50

♦ RICHLAND, Etat de Washington (AFP) - Les essais nucléaires américains effectués au début des années 1950 dans le Nevada ont provoqué des retombées radioactives substantielles sur le Nord-Ouest des Etats-Unis, selon des documents officiels publiés cette semaine.

Ces documents, qui représentent quelques 20.000 pages, ont été rendus publics à Richland mercredi à l'initiative d'un groupe d'écologistes de la région qui a fait jouer en sa faveur la loi sur l'accès à l'information.

Sans donner de chiffres précis, ces documents indiquent que des retombées radioactives ont été constatées dans les Etats du Washington, de l'Oregon, de l'Idaho et du Montana. La présence de particules et de poussières radioactives dans l'atmosphère s'est accrue dans ces Etats après sept essais nucléaires effectués au Nevada aux mois d'octobre et novembre 1951, selon ces documents.

Un des rapports rendus publics mercredi a également révélé qu'une importante quantité de déchets nucléaires avaient été déversés par les réacteurs de la réserve nucléaire de Hanford de l'Etat de Washington. ♦

Opposition à des sanctions contre Pretoria

♦ NEW YORK (AFP) - Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont opposé leur veto hier à un projet de résolution déposé au Conseil de sécurité de l'ONU sur des sanctions globales obligatoires contre l'Afrique du Sud pour contraindre celle-ci à accorder l'indépendance à la Namibie.

Le projet de résolution soumis par les pays africains et les autres non alignés n'a recueilli que neuf voix, aucun des autres membres occidentaux du Conseil n'ayant soutenu.

La RFA a voté contre le projet comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne tandis que la France, l'Italie et le Japon se sont abstenus. ♦



Filet de sauvetage

Ce filet de forme cylindrique destiné à permettre la fuite des occupants d'édifices élevés en feu a fait l'objet d'une démonstration, hier, à Wilmington, dans le Delaware. C'est un pompier, qui n'avait pas le vertige ni ne souffrait de claustrophobie, qui a utilisé le filet, inventé par un citoyen de Wilmington.

Attention, homme méchant!

♦ LONDRES (AP) - Ou'un chien morde un homme, il n'y a pas de quoi fouetter un chat mais qu'un homme ose mordre en chien policier, en présence de policiers, il y a de quoi faire la une de tous les journaux britanniques.

La police britannique, Scotland Yard, a en effet rapporté que l'homme avait déchiré avec ses canines l'oreille du chien policier Solo Four lors d'une bagarre devant le stade de football d'Upton Park juste avant un match entre West Ham et Arsenal.

Le berger allemand a été soigné chez un vétérinaire. Selon la police, l'agresseur est l'un des deux hommes à moto, armés de couteaux, de frondes, de coups de poing américains, de douilles et aux visages dissimulés sous des passe-montagnes qui avaient attaqué un automobiliste un peu plus tôt.

Trois officiers de police, accompagnés de Solo Four, venaient d'intervenir pour porter secours à l'automobiliste. Les deux motards ont été arrêtés. Quant au match de football, il a été remporté par West Ham, 3 à 1. ♦

A Prague, Gorbatchev prône des réformes

♦ PRAGUE (AFP, NYTNS) - Le leader du Kremlin Mikhaïl Gorbatchev a invité hier les dirigeants tchécoslovaques à suivre l'exemple des réformes entreprises en URSS, à Prague, lors d'un dîner offert par son homologue tchécoslovaque Gustav Husak, l'un des dirigeants les plus conservateurs des pays de l'Est.

«Nous serons, bien entendu, heureux si notre expérience peut être utile à la Tchécoslovaquie», a dit M. Gorbatchev, affirmant que les changements en cours dans son pays ont «un seul objectif: développer pleinement le potentiel du socialisme». «Nous sommes convaincus, a-t-il ajouté, que les changements positifs dans tous les secteurs de la vie en URSS répondent aussi aux intérêts des autres pays socialistes».

Pour sa part, M. Husak, tout en rendant hommage au PCUS pour ses «profondes réformes», a subordonné le processus de «reconstruction» économique et sociale aux «conditions» propres à son pays.

19 ans après

Plus tôt, M. Gorbatchev avait été accueilli chaleureusement par des milliers de Tchécoslovaques lorsqu'il a marché librement dans des rues de Prague qui avaient été envahies, il y a 19 ans, par les tanks soviétiques venus arrêter brutalement le mouvement de libéralisation.

S'arrêtant à plusieurs reprises pour parler à des gens, le leader soviétique a notamment dit à un étudiant «que les jeunes devaient prendre l'initiative». Durant cette marche M. Gorbatchev était accompagné de M. Husak, l'homme de 76 ans qui a dirigé la Tchécoslovaquie durant les 17 dernières années.

Rumeurs

Selon des sources officielles, le leader du Kremlin, dont la visite avait été reportée de trois jours dimanche dernier à la dernière minute, devrait séjourner en Tchécoslovaquie jusqu'à dimanche.

Dès sa descente d'avion, M. Gorbatchev, souriant et détendu, a apparemment cherché à dissiper le malaise suscité par ce contre-temps.

Ce report imprévu avait nour-

ri de multiples rumeurs sur des désaccords soviéto-tchécoslovaques et avait été perçu comme un geste de mauvaise humeur à l'égard de la direction tchécoslovaque, celle-ci ayant paru trainer les pieds avant d'approuver la nouvelle orientation en URSS.

Le point fort de la visite de M.

Gorbatchev devrait être son allocution aujourd'hui au palais de la culture à Prague où l'on s'attend à ce que le numéro un soviétique énonce de nouvelles propositions en matière de désarmement à quarante-huit heures de la venue du secrétaire d'Etat américain Georges Shultz à Moscou. ♦

Les représentants rejettent le budget désiré par Reagan

♦ WASHINGTON (AFP) - Le budget 1988 soumis au Congrès par le président Ronald Reagan a été rejeté hier à une écrasante majorité par la Chambre des représentants qui s'appropriait en revanche à adopter un projet d'inspiration démocrate augmentant les impôts et limitant les dépenses militaires.

Seuls 27 des 177 élus républicains de la chambre ont soutenu le projet de budget de M. Reagan auquel se sont opposés 394 représentants. Le budget de \$1,000 milliards US soumis par la Maison-Blanche

prévoyait une hausse des dépenses militaires de trois pour 100 en termes réels et d'importantes réductions dans les programmes civils.

L'opposition démocrate a pour sa part présenté un budget pour l'exercice financier 1988, débutant le 1er octobre prochain, qui comprend environ \$21 milliards US de nouveaux impôts et redevances et qui limite les dépenses du Pentagone à \$281,7 milliards US, soit \$15 milliards US de moins que ne le souhaitait M. Reagan. ♦

Le pape dénonce les inégalités sociales par un déluge tropical

♦ CORRIENTES, Argentine (AFP) - Jean-Paul II a dû braver une pluie torrentielle qui s'est abattue hier sur Corrientes pour y affirmer une nouvelle fois la nécessité de mettre un terme aux inégalités sociales.

Le déluge tropical qui a noyé la ville, située à 1,000 km au nord de Buenos Aires, au moment-même où le Saint Père prenait la parole n'a pourtant pas découragé les quelque 20,000 personnes venues le voir et l'écouter et dont il a salué la profonde «religiosité populaire».

Témoin de cette «piété» inconditionnelle, l'annonce d'un des animateurs de la cérémonie qui haranguait la foule en affirmant: «C'est une eau bénite qui tombe du ciel».

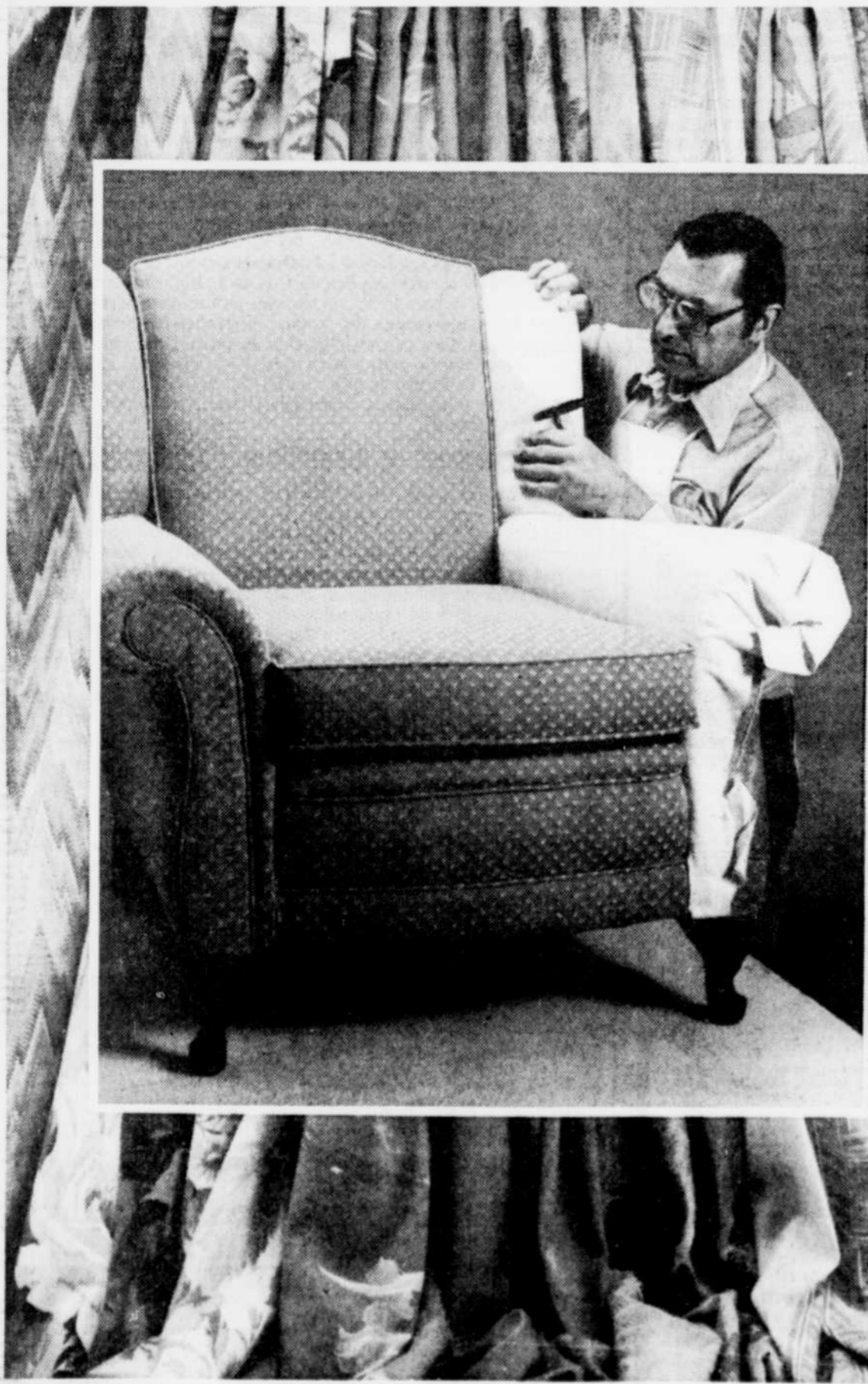
Il a fallu percer la bâche qui recouvrait l'estrade où avait pris pla-

ce le pape pour l'empêcher de se rompre sous le poids de l'eau qui s'y accumulait.

Quant aux spectateurs, ils avaient tout simplement décidé d'utiliser leur siège comme parapluie ce qui a donné l'image insolite de Jean-Paul II parlant devant une véritable forêt de pieds de chaise.

Le pape a évoqué les perspectives de développement économique de la région grâce notamment à la mise en valeur au potentiel hydro-électrique des fleuves Parana et Paraguay au confluent desquels est sise Corrientes.

«Au nom de la justice et de la charité chrétiennes», a-t-il réclamé avec insistance, il faut faire en sorte que «tous participent aux bénéfices matériels et spirituels» de ce développement futur. ♦



30% DE RABAIS SUR FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE

Profitez de cette occasion chez Eaton pour rajeunir un vieux meuble!

Au lieu de vous débarrasser d'un canapé, d'une causeuse ou d'un fauteuil défraîchi confiez-le aux experts en recouvrement Eaton. Vous pourrez choisir le tissu de revêtement dans notre collection offerte à prix courants et vous bénéficierez d'un rabais de 30% sur les frais de main-d'oeuvre.

Notre service de remboursement comprend:

- Dégarnissage du vieux tissu
- Recoussinage de l'armature
- Renforcement de l'armature au besoin
- Remplacement des sangles défraîchies
- Retouche des égratignures mineures sur le bois apparent
- Remplacement de la toile antipoussière sur la base
- Nouveaux protège-appuis-bras si nécessaire, sans frais supplémentaires.

Ne tardez pas, téléphonez aujourd'hui et profitez de ce rabais!

Service d'achats à domicile Eaton

Téléphonez au Service d'achats à domicile Eaton. Un représentant se rendra chez vous, sans frais ni obligation de votre part avec des échantillons de revêtements. Il se fera un plaisir de vous donner des conseils et de répondre à vos questions. Il pourra même établir un devis sur-le-champ.

Région de Québec
653-9331, poste 306.

Les marques Eaton... Qualité pour sûr!

C'est simple! Vous obtenez, en achetant une marque Eaton, plus de qualité pour votre argent! Il y a des centaines de marques Eaton auxquelles vous fier! Naturellement, ces articles sont conformes à de rigoureuses normes de qualité: les nôtres!



Credit accepté avec la carte Eaton

Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX